



L'ACTION MUNICIPALE À MI-MANDAT

86% D'ENGAGEMENTS TENUS

Pour une ville...





Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bilan dont une version synthétique est également consultable dans votre journal « Pontarlier votre ville ». Je vous invite bien entendu à nous faire part de vos remarques sous la forme qui vous conviendra (courrier, courriel,...).

PONTARLIER

Directeur de la publication

Patrick Genre

Équipe rédactionnelle :

L'équipe municipale et l'équipe de direction de la Ville de Pontarlier

Coordination : Julie Verger

Administration - Secrétariat de rédaction : Julie Verger

Crédit Photos et Illustrations :

Ville de Pontarlier

Conception et mise en page :

Scoop Communication et Service de communication de la Ville de Pontarlier



S'engager pour sa ville, c'est avoir l'ambition d'assurer son développement, d'accroître son attractivité, mais également d'asseoir sa notoriété.

L'action municipale ne se fonde pas uniquement sur les promesses d'une campagne électorale, notre feuille de route se nourrit également de propositions qui émergent tout au long du mandat. Autant d'engagements qui répondent aux préoccupations quotidiennes des Pontissaliens et Pontissaliennes.

Cette période de mi-mandat est l'occasion de faire un arrêt sur image, pour évaluer ensemble, en toute transparence, l'action municipale. Et ce, en complément des rencontres et échanges constants menés avec vous depuis le début du mandat et auxquels je m'étais engagé avec l'équipe municipale, à chaque réunion publique, dans les quartiers ou au cours des conseils municipaux, ...

C'est une nécessité qui s'affirme encore plus aujourd'hui. Il est primordial que les Elus s'adressent directement à la population, puissent rendre des comptes et sachent expliquer leurs choix. C'est l'objectif de ce document spécial qui complète votre journal « Pontarlier votre ville ». Dans cet esprit et dans le plus strict respect de la démocratie, j'ai également souhaité que les groupes d'opposition puissent disposer de plus d'espace qu'habituellement pour s'exprimer plus largement.

Vous retrouverez donc, organisé sous une présentation la plus aérée et la plus claire possible, l'ensemble de nos 185 engagements. A l'aide de pictogrammes simples, vous pourrez mesurer ce qui a été fait, ce qui est en cours, ce qui ne l'est pas encore et ce qui ne le sera définitivement pas. Vous pourrez aussi apprécier l'engagement de toute l'équipe municipale, car il s'agit d'un véritable travail d'équipe, sans lequel il ne pourrait y avoir d'arbitrage et de décision éclairée. C'est tout le sens qui est donné à la mise en valeur de l'ensemble de l'équipe de la municipalité, que je préside, et au-delà du groupe majoritaire.

Je tenais ainsi, avec l'équipe, à vous proposer ce bilan d'étape, que nous présenterons d'ailleurs publiquement, afin d'ouvrir le débat et surtout de nous projeter avec vous, d'ores et déjà, sur la seconde partie du mandat, qui comportera aussi de nombreux défis.



© Alexis Baud

Patrick GENRE,

Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Grand Pontarlier,
Conseiller régional
Bourgogne Franche-Comté

Vos élu(e)s - La Majorité



Retrouvez le trombinoscope détaillé avec les délégations sur www.ville-pontarlier.fr

Une ville bien gérée

Votre élu référent : Patrick Genre

ZOOM

178



Fonctionnement : stabilisation des charges de fonctionnement

En 2 ans, les charges de fonctionnement ont baissé, de - 684 070 €, soit -3.6 %.

183 Porter les projets structurants pour la ville de Pontarlier : médiathèque, piscine, chambre funéraire

Dossiers portés par la CCGP

Le projet du nouveau centre nautique est déjà engagé par la CCGP, celui du centre funéraire également au travers de la Société Publique Locale nouvellement créée depuis le 1^{er} mai 20117 et le projet de Médiathèque sera étudié en 2018/2019.

ZOOM

177 Fiscalité : pas d'augmentation supérieure à l'inflation

Cet engagement n'a pas été atteint pour le moment avec 1,7 % de taux d'augmentation de fiscalité en moyenne depuis 2014 pour 0,4 % d'inflation.

179 Emprunt maximum de 2 millions d'euros en moyenne par an, pour maintenir un endettement inférieur à 900€/hab. en 2020

L'emprunt s'élève à 1 735 867 € en moyenne sur 3 ans, pour un endettement par habitant de 792 € (au niveau national et pour des communes de 10 000 à 20 000 habitants, l'endettement moyen est de 944 € par habitant).

180 Investissements : 27 millions entre 2014 et 2020

L'investissement s'élève à 6 379 638 € en moyenne sur 4 ans, de fait ce sont déjà 25 518 552 € qui ont été votés en 4 ans.

Intercommunalité pour un engagement sans faille

182 Être moteur du développement de l'intercommunalité

184 Poursuivre et accélérer la mutualisation des services pour réduire les coûts de fonctionnement

Le Schéma de mutualisation a été élaboré et voté et une réflexion est lancée sur la notion de commune nouvelle. Se reporter à l'engagement « une vie quotidienne » N°146.

185 Défendre les intérêts de la CCGP dans la recomposition territoriale en cours

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est lancée par le Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs. Voir également engagement « une ville responsable » N°53.

ZOOM

181 Tableau de bord municipal : présentation annuelle des résultats à la population

Ce tableau de bord se concrétise notamment au travers des différents éléments exposés tout au long de ce document.



Engagement N°177	+1.7 % de hausse de fiscalité en moyenne de 2015 à 2017 Contre + 0.4 % d'inflation en moyenne entre 2015 à 2017
Engagement N°178	Une baisse des charges de fonctionnement de 684 070 € entre 2015 et 2016
Engagement N°179	L'emprunt moyen sur 2015/2017 est inférieur à 2 millions avec 1 735 867 € L'endettement par habitant en 2016 est inférieur aux prévisions avec 792 €/hab
Engagement N°180	Un investissement moyen annuel entre 2014 et 2017 de 6 379 638 € soit 25 518 552 € déjà votés sur 4 ans